

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

26 janvier 2023

DATE D'AFFICHAGE

26 janvier 2023

Nombres de conseillers

en exercice : 14

présents : 8

votants : 14

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, MARDI 31 JANVIER A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, M. BELFORT, Mme GUYON, Mme JODEAU-BELOTTI, M. JOUSSE, M. OLLIVIER

Absents excusés : Mme DEMAYA donne pouvoir à Mme Sylvie LE DRÉAU,  
Mme DESBOIS donne pouvoir à Mme Nicole GUYON,  
M. COLIN donne pouvoir à Mme Martine COUET,  
M. BARRIER donne pouvoir à M. Fabien LECERF,  
Mme EL KRIMI,  
M. FIMIEZ

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance : M. Fabien LECERF

### 3. Renouvellement de la convention d'entretien du site des Vallées avec la MFR de La Ferté Bernard

#### Délibération DE02-31012023

Madame le Maire propose au Conseil municipal de renouveler la convention d'entretien du site des vallées avec la Maison Familiale Rurale de La Ferté-Bernard.

Les travaux dispensés par les élèves concernent :

- Le débroussaillage et l'abattage de petits bois,
- Le ramassage de la biomasse,
- L'entretien des deux mares.

Le coût forfaitaire pour 4 journées d'intervention est de 2 800€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Madame le Maire à signer la présente convention.

Fait à Voivres-lès-le-Mans  
Le 4 février 2023

Le Maire  
Martine COUET

Le secrétaire  
Fabien LECERF

